

Aperçu historique : Gentilly

Le paysage

Située dans la partie orientale du territoire de la municipalité de Bécancour, Gentilly s'étend entre Bécancour à l'ouest, Sainte-Gertrude au sud-ouest, Sainte-Marie-de-Blandford au sud-est et Saint-Pierre-les-Becquets à l'est. Le fleuve Saint-Laurent borne sa frontière nord. À cet endroit, la baie de Gentilly offre une très belle vue sur la voie fluviale et sur la rive-nord ; on y accède facilement par la route qui traverse le centre du village. Refuge de nombreuses espèces animales, la baie attire les observateurs et les chasseurs de sauvagine.

Gentilly possède un réseau hydrographique important et la force motrice de ses eaux explique la présence chez elle de plusieurs industries à différentes époques de son histoire. La rivière la plus importante, la Gentilly, sillonne les comtés de Maddington et Blandford et entre dans la ville de Bécancour par Saint-Sylvère et Lemieux avant de se jeter dans le Saint-Laurent presque à mi-chemin entre les paroisses de Bécancour et Gentilly. La rivière du Moulin prend sa source un peu en haut du village, traverse une petite partie du territoire et termine sa course au fleuve à l'est de village. La rivière aux Orignaux entame à peine la frontière Gentilly-Saint-Pierre-les-Becquets, pour aboutir presque immédiatement au fleuve. De plus, le territoire est drainé par de nombreux petits ruisseaux, dont la petite rivière de la ferme qui passe près de l'ancien village de Gentilly. On note aussi la présence de tourbières au sud de la paroisse.

La morphologie du paysage de Gentilly suit le relief général : une terrasse inférieure peu élevée couvre les deux premiers rangs puis se rétrécit vers le nord-est. Elle offre une argile particulièrement propice à l'agriculture. Succède une terrasse supérieure à une

altitude de 40 à 45 mètres, dont le sol est composé en grande partie de sable. Un faible escarpement, d'une douzaine de mètres de hauteur, traverse la terrasse inférieure et va jouer un rôle déterminant dans l'établissement d'une partie des habitations tout le long du premier rang.

Les ressources forestières abondantes et diversifiées de Gentilly (pins, chênes, épinettes, érables, etc.) sont exploitées très tôt par ses habitants et aussi par les habitants des autres paroisses selon le témoignage de Gédéon de Catalogne en 1709 :

« La deuxième Seigneurie qui a esté sautée est celle de Jeantilly au mesme gouvernement sise entre celle de Lîngtot et celle du Bequet appartient aud. Jeantilly laboureur il y a peu d'habitans resideus La plupart des concessionnaires estant de Champlain et Batiscan qui y ont pris des terres pour en tirer des bois pour leur chauffage et d'ailleurs les terres pour produire des grains ny sont bonnes que par contrées il y a de toute sorte de bois melangez ».

Un siècle plus tard, en 1815, Joseph Bouchette confirme la nature de l'exploitation du sol et des forêts de Gentilly :

« La première et la seconde rangée de concessions près du Saint-Laurent, et sur la rivière Gentilly, sont cultivées d'une manière judicieuse ; la totalité de la terre en culture se monte à environ un tiers de la seigneurie. Le bois de construction sur le bord de la dernière rivière est de la meilleure espèce et d'une qualité supérieure ; mais celui des autres parties n'est bon qu'à bruler, et comme tel on en coupe une grande quantité qu'on envoie en radeaux à Québec ».

En 1874, on tentera d'exploiter une autre ressource naturelle, soit le fer des marais, présent dans les nombreuses tourbières du sud du territoire. L'entrepreneur George Benson Hall projette même d'y construire un haut-fourneau. Mais ces forges ne sont jamais construites et l'extraction est reprise à la fin du XIXe siècle par la Canada Iron Furnace qui tire d'importantes quantités de minerai à Gentilly.

Les premières implantations et le développement de la seigneurie

Le 16 avril 1647, la Compagnie de la Nouvelle-France concède deux fiefs, l'un à Pierre Lefebvre (Fief Lefebvre) et l'autre à Nicolas Marsolet (Fief Marsolet). Pierre Lefebvre reçoit un quart de lieue de terre de front sur une lieue de profondeur, à prendre du fleuve Saint-Laurent du côté sud. On sait que Pierre Lefebvre tient, à l'époque, un rang honorable aux Trois-Rivières. Fait intéressant à noter, son fils Jacques se fait concéder en 1683, la seigneurie qui porte son nom : La Baie du Febvre.

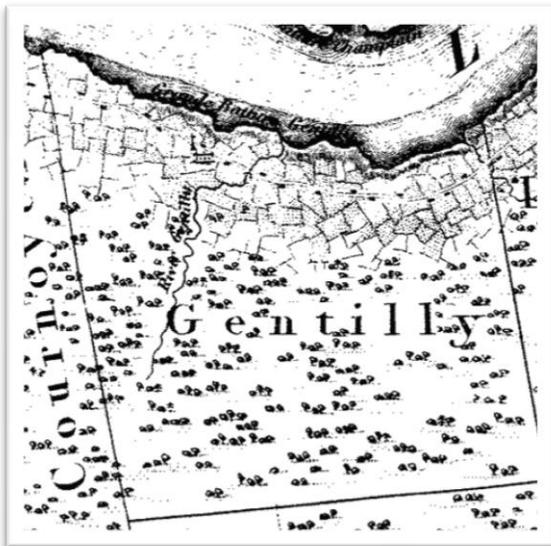
Nicolas Marsolet, de son côté, obtient une demi-lieue de terre de front sur deux lieues de profondeur, tenant d'une part à la seigneurie de François Hertel et d'autre part à la concession faite à Pierre Lefebvre. Nicolas Marsolet, âgé de 12 ans à peine, accompagne Champlain, lors de son dernier voyage en 1613. Familier des langues algonquine et montagnaise, il sert d'interprète aux autorités françaises. Il deviendra le propriétaire de la seigneurie de Bellechasse et du fief des « prairies Marsolet » au Cap-de-la-Madeleine. En réaction contre le monopole de la Compagnie de la Nouvelle-France, il se fera le promoteur de la Compagnie des Habitants.

Le 11 juillet 1668, Pierre Lefebvre remet sa concession à son neveu Pierre-Félix Thunaye Dufresne, chirurgien, et son épouse Élisabeth Lefebvre. Ces derniers, à peine un an plus tard, soit le 18 avril 1669, vendent leur fief et seigneurie à Michel Pelletier, sieur de la

Prade. Deux ans plus tard, le 23 octobre 1671, Michel Pelletier de la Prade achète de Nicolas Marsolet la concession qu'il avait obtenue de la Compagnie de la Nouvelle-France le 16 avril 1647.

Enfin, le 14 août 1676, M. Duchesneau, Intendant de la Nouvelle-France, réunit en faveur de M. Pelletier de la Prade une certaine portion de terre, en plus des acquisitions faites par lui-même de Marsolet et Dufresne. L'acte de réunion dit que la seigneurie doit porter désormais le nom de Gentilly :

« Considérant la grande dépense que le Sieur de Laprade a faite sur les lieux au montant de quinze mille livres, tant pour avoir fait défricher et mettre en désert une partie du terrain que pour y avoir fait bâtir une maison avec d'autres bâtiments ; et vu qu'il y demeure avec sa famille depuis 1669 et même que la grande partie des lieux est habitée par diverses personnes auxquelles il a concédé à cens et rentes, - il lui est accordé toute la seigneurie ».



Carte de Joseph Bouchette réalisée en 1812 et indiquant l'emplacement des premiers établissements sur le territoire de Gentilly.

Michel Pelletier de La Prade est en fait le premier seigneur résident et le premier colon de Gentilly : il ne tarde pas à s'installer sur sa seigneurie et à la mettre en valeur. Le 20 janvier 1679, il se fait construire une maison en colombages à deux étages de 40' x 20' couverte en planches ou en paille. En 1681, on compte 4 familles et 25 personnes à Gentilly. Parmi ces premiers habitants, on retrouve les Laverdure, de Billy, de la Haye, David, Jourdain et Chaussé. Peu après

suivent les familles Poisson, St-Romain, Beaudoin, Baby, Rho dit Alexandre, Pépin et Tourville.

Le 2 mars 1683, soit sept ans après avoir pris possession de sa seigneurie, Michel Pelletier de La Prade donne celle-ci à François Poisson, son fils adoptif. La seigneurie de Gentilly reste dès lors en possession de la famille Poisson pendant près d'un siècle.

Le développement socio-économique et religieux

De 1679 à 1774, les fidèles de la seigneurie de Gentilly relèvent de la paroisse de Champlain. La desserte se fait généralement à Gentilly, mais parfois les habitants doivent traverser le fleuve pour accéder au lieu de culte. Au-delà des liens religieux, des liens familiaux et économiques se tissent aussi entre les deux rives.

En 1708, Jean-François Poisson devient le troisième seigneur de Gentilly. À sa mort, en 1729, son épouse Élisabeth Désy administre la seigneurie. Ayant trop tardé à ériger un moulin, la seigneuresse perd son droit de banalité au profit de François Rivard dit Lavigne. Celui-ci construit un moulin à farine sur la rivière Gentilly qui subsiste jusqu'en 1773. À sa majorité, le fils d'Élisabeth Désy, François Poisson, devient le quatrième seigneur de Gentilly en 1753.

L'année 1772 marque la fin de l'administration de la seigneurie par la famille Poisson. L'honorable Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry se rend acquéreur de la seigneurie de Gentilly. Il est le fils de Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur en chef de la Nouvelle-France et responsable des fortifications de Québec et Montréal. L'année suivante, en

juin 1773, débutent les travaux de la nouvelle église dont Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry aurait lui-même tracé les plans :

« Après les semences, les habitants de Gentilly vont travailler aux murs de leur église, mais ils ne pourront pas l'achever cette année, parce qu'ils ont reçu trop tard de M. de Léry le devis des bois de charpente et du clocher, qu'ils n'ont put tirer ce printemps ».

Antoine Mailloux, maçon de l'église de Gentilly, participa également à la construction de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Michel Charlery en est le maître charpentier. C'est une église en pierre de 88' x 35' avec une sacristie attenante au côté sud de 28' x 20'. Tout à côté, on aménage aussi un cimetière. Le 24 juillet 1784, un mois avant l'inauguration de la nouvelle église, la paroisse de Saint-Édouard de Gentilly est érigée canoniquement.

Après avoir vécu un certain temps à Bécancour, le médecin Pierre de Sales Laterrière vient habiter Gentilly vers 1784. Dans ses mémoires, il nous décrit le charme et le bel équilibre qu'offre la paroisse :

« J'étois le dernier habitant sur la côte sud de la rivière Gentilly, à demi-lieu du fleuve Saint-Laurent. Ma maison – une petite maison de bois de 24 pieds carrés – étoit assise sur une haute éminence, dont elle faisoit l'ornement; à notre arrivée, ce lieu champêtre et pittoresque fût nommé le château-villa de Belle-Vue; en effet, de ma porte, on decouvroit complètement toute la paroisse, le fleuve, Champlain et Batiscan! ».

Le site qu'il occupait de viendra plus tard celui de la résidence du député Lucien Dubois, aujourd'hui nommée la « Gentillihommière ».

En 1790, débute la construction du premier presbytère à proximité de l'église. C'est un bâtiment de 50' x 36' en pierre dont on termine la construction en 1793. L'ancien presbytère de Gentilly a inspiré en outre l'écrivain et poète Louis-Honoré Fréchette qui nous a laissé la légende du « Revenant de Gentilly ».

La présence de l'église et du presbytère attire une partie de la population locale qui s'établit à proximité du noyau religieux. Malheureusement, le choix de l'emplacement s'avère une très mauvaise décision : au fil des années, des inondations répétées affectent la qualité de vie des habitants et menacent sérieusement les bâtiments. L'abbé Joseph Duval premier curé résident de Gentilly écrit à ce sujet, le 10 décembre 1794 :

« (...) L'air ne peut être guère saint pour ma santé dans une terre basse et marécageuse qui, le printemps surtout, après avoir été inondée par les neiges fondues et les eaux qui montent jusqu'au chemin du roi, exhale des vapeurs épaisses et infectes qui mêlées aux fumées des bois que l'on brûle sur les terres nouvellement défrichées dont nous sommes voisins, sont peu propres à dilater les poulmons d'un asthmatique ».

Quelques années plus tard, Mgr Plessis exprime les mêmes réserves. LE 16 juin 1810, à l'occasion d'une visite paroissiale, il demande aux habitants de voir « *aux moyens de se procurer en toute saison une communication du presbytère à l'église, sans qu'il faille passer dans l'eau* ».

Les problèmes perdurent et la population s'accroît, si bien que le 3 mars 1839, l'abbé Olivier Larue convoque une première réunion afin de construire une nouvelle église sur



L'emplacement du premier village de Gentilly, situé sur les terres basses à proximité du fleuve, se retrouve aujourd'hui sur les terres de M. Jean Côme Morissette. 3 930, boul. Bécancour.

un meilleur site. Mais tous les paroissiens ne sont pas d'accord avec cette éventualité. Certains préfèrent rénover et agrandir l'ancienne église. En dépit de cette opposition, les travaux de la nouvelle église débutent en 1845 sur un emplacement beaucoup plus élevé à quelques kilomètres du site de l'ancienne église. Le choix du site de l'église actuelle s'explique par l'élévation du terrain, à l'abri des eaux. Situées juste en face de Gentilly, les paroisses de Batiscan et Champlain

ont également déplacé leur église pour les mêmes raisons. Quatre ans plus tard, on y célèbre une première messe. Quelques années plus tard, soit en 1857, Bonaventure Maureault, notaire, achète la vieille église, avec obligation de la démolir. Finalement, il ne reste plus de traces visibles de ce premier noyau villageois situé aujourd'hui (1995) sur la propriété de M. Jean Côme Morissette.



Cette section du plan de la seigneurie de Gentilly, datant de 1834, indique l'emplacement de l'ancien village.

Au milieu du XIXe siècle, Gentilly compte près de 3 000 habitants. La construction de la nouvelle église participe au dynamisme que connaît le nouveau village. Bien que l'agriculture occupe la plupart des familles (culture du foin et de l'avoine), plusieurs petites entreprises bordent les rivières de la région et tirent profit de la force hydraulique. Déjà en 1834, sur une carte de l'arpenteur J.B. Legendre on dénombre plusieurs moulins : 2 moulins à scie sur la rivière de la Ferme, un moulin à farine sur la rivière du Moulin,

3 moulins à scie et un moulin à carder sur la rivière Gentilly.

Le recensement de 1861 fait aussi mention de nombreux autres moulins. On retrouve notamment trois moulins à farine, trois moulins à scie, un moulin à carder et un moulin à fouler. Parmi les entrepreneurs, signalons Allan McDonald, Charles Provencher, Amable Beudet, Cyrille Grindler et Antoine Michel.

À partir de 1873, le noyau institutionnel s'étoffe davantage avec la construction d'un couvent pour jeunes filles dirigé par les Sœurs de l'Assomption, une communauté religieuse fondée par Léocadie Bourgeois à St-Grégoire en 1853. En 1891, la fabrique remplace l'ancien presbytère par un imposant presbytère en pierre à bossage de 45' carrés.

La mutation de l'agriculture dès la fin du XIXe siècle transforme petit à petit le paysage de la région. L'industrie laitière domine progressivement les exploitations agricoles alors que les cultures maraîchères se multiplient et se diversifient. De petites industries de transformation apparaissent (beurreries) tandis que d'autres déclinent. La culture du lin, stimulée par la présence sur le territoire de la Linerie coopérative de Gentilly de 1940 à 1957, connaît un succès éphémère. S'y ajoutent l'élevage du renard qui compte pas moins de 50 éleveurs réunis en association, de petites exploitations acéricoles et finalement une grande entreprise, l'abattoir J. Demers (200 employés à une certaine époque), ouverte en 1949 et spécialisée dans le traitement de la viande chevaline.



L'abattoir Demers en 1976.

Dans les années 1960, le territoire de Gentilly subit à

nouveau de multiples transformations. L'industrie prend le pas sur l'agriculture. D'abord en 1965, la paroisse de Gentilly est intégrée à la Ville de Bécancour. Puis en 1966, le développement du futur Parc industriel de Bécancour amène à Gentilly le premier complexe nucléaire québécois. À l'automne 1973, on entame le projet de la centrale nucléaire Gentilly 2. Elle est mise en service en 1978. Quant à la réalisation de l'usine d'eau lourde de Laprade, en 1974, à proximité de Gentilly 1 et 2, le projet s'avère au cours des années un malheureux échec. Les structures s'élèvent toujours dans le paysage en attendant une meilleure destinée.



Vue aérienne du village de Gentilly en 1983.

Aujourd'hui (1995), le village de Gentilly est tributaire de l'industrialisation du secteur et son visage a pris toutes les caractéristiques d'une zone semi-urbaine : nouvelles zones résidentielles, multiplication des petits commerces, déclin de l'agriculture. Riche d'un passé original, Gentilly offre de nombreux témoins matériels qui rappellent les différentes

phases de son histoire. Chacun de ces témoins vient souligner le dynamisme des habitants et leur esprit d'initiative, et ce, depuis les premiers moments de l'existence de Gentilly. Une histoire qui démontre en fait une étonnante facilité d'adaptation des habitants à leur territoire, même dans des conditions parfois difficiles.